

Jardiner en Nouvelle-France

Monique Tairraz

Number 98, Fall 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/15605ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tairraz, M. (2003). Jardiner en Nouvelle-France. *Continuité*, (98), 54–56.



JARDINER EN NOUVELLE-FRANCE



Située à Pointe Saint-Charles à Montréal, la Maison Saint-Gabriel a recréé un jardin typique de la Nouvelle-France rappelant le premier jardin qui entourait cette maison de ferme de la congrégation de Notre-Dame. C'est Paul Chomedey de Maisonneuve qui, en 1662, donna à Marguerite Bourgeoys la première parcelle de terre qui forme depuis 1731 cet immense ensemble de 212 arpents.

Photo : Pierre Guzzo

En débarquant en terre d'Amérique, les Européens ont dû revoir leur relation à la terre nourricière. Puisant à la fois à leurs racines françaises et au savoir-faire amérindien, ils ont développé un art du jardinage où, plus souvent qu'autrement, la nécessité fait loi. Aujourd'hui, la Maison Saint-Gabriel et le Musée du Château Ramezay, deux îlots de mémoire en plein cœur urbain, retracent les sillons que ce choc des cultures a laissés.

par Monique Tairraz

Le jardin de la Nouvelle-France reflète les influences que vivent les premiers habitants européens au pays : il demeure attaché aux racines françaises tout en intégrant les découvertes que permet le Nouveau Continent. De tradition typiquement française dans ses grandes lignes, il a quand même une personnalité

propre par le type d'espèces qu'il contient et sa façon de s'adapter au quotidien de ce qui allait devenir le Canada.

L'HÉRITAGE FRANÇAIS

Les premiers concepts de composition pour les grands jardins aristocratiques français apparaissent au XVII^e siècle. La symétrie et l'ouverture sur de vastes horizons en sont les idées maîtresses. Ces jardins

intègrent des éléments comme les bassins d'eau, les parterres en broderie et même les habitations. Le jardin à la française est perçu comme une véritable victoire de l'esprit sur la matière. Les jardins de Versailles, dessinés par Le Nôtre, sont la quintessence de ce style d'aménagement. L'ordre rigoureux des éléments qui le composent se retrouve aussi dans les potagers de l'époque; toute

l'Europe salue leur esthétique autant que leur productivité. Jean-Baptiste de La Quintinie, maître d'œuvre du potager du roi Louis XIV, établira les normes dimensionnelles des jardins fruitiers et potagers d'alors en affirmant que « la plus belle figure pour un fruitier ou un potager est celle que fait un beau carré, surtout quand les encoignures sont à angles droits et que la longueur excède une fois et demie ou deux fois l'étendue de la largeur ».

L'INFLUENCE AMÉRINDIENNE

En matière de jardinage comme en bien d'autres, les Amérindiens du XVII^e siècle sont à mille lieues des conceptions européennes de l'époque. Les populations autochtones du continent vivent en quasi-symbiose avec la nature. Modifier l'ordre sacré du monde en disposant les plantes en rangs et en installant des clôtures leur apparaît en quelque sorte comme une hérésie. Pour l'Amérindien, l'espace est sans limites et ne lui appartient pas. Il est la propriété de tous ceux qui, comme lui, vivent dans la nature. Les plantes et les animaux sont ses égaux. Les

autochtones ne s'interposent pas entre la nature et la croissance des plantes: pas question de la forcer à produire en lui imposant des contraintes techniques. Les méthodes de culture sont par conséquent plus douces; elles traduisent une vision où la nature est un jardin infini, unique et divin.

S'ils n'ont pas transmis aux arrivants européens leur façon de voir la nature, les autochtones leur ont tout de même appris à connaître les plantes indigènes, tels le ginseng, la salsepareille, le capillaire et le tabac. Ce sont aussi eux qui sont à l'origine d'une tradition rapidement adoptée par les colons français: celle du sucre d'érable.

La découverte des plantes autochtones par les colons de Nouvelle-France a considérablement transformé la cuisine occidentale. Les Amérindiens du continent américain, ceux du nord comme ceux du sud, ont permis à l'Europe de découvrir les tomates, les pommes de terre, le topinambour, les haricots verts, le pâtisson, les poivrons, la citrouille, le maïs, le tournesol et le riz sauvage.

LES PREMIERS JARDINS EN NOUVELLE-FRANCE

Les communautés religieuses ont décrit les premiers pas du jardinage et de la culture en

Nouvelle-France. Les relations des Jésuites traitent des pratiques agricoles des Amérindiens et des plantes nouvelles pour les Européens. Les premiers administrateurs de la colonie, notamment Samuel de Champlain, suivaient aussi de très près l'établissement des jardins et des cultures essentielles à la survie des premiers habitants.

Un plan de la ville de Montréal, datant de 1704 et dessiné par l'ingénieur du roi Jacques Levasseur de Néré, montre un grand nombre de petits jardins potagers aux formes régulières, dans la tradition des jardins à la française. Les plus imposants, en termes de superficie, sont les jardins des communautés religieuses, installées depuis les premiers jours de la colonisation de Ville-Marie. Ces communautés occupaient environ 20% de la superficie de la ville. L'élite bourgeoise et commerçante possède aussi des jardins qui intègrent un potager, un verger et une section ornementale. Celui du gouverneur Claude de Ramezay en est un exemple typique. Le Jardin du Gouverneur de l'actuel Musée du Château Ramezay a d'ailleurs conservé ces trois sections disposées et bordées dans la tradition du jardin à la française.



Des animations estivales permettent de voir des Filles du Roy évoluer dans le jardin potager de la Maison Saint-Gabriel.

Photo: Pierre Guzzo

De tels jardins étaient alors synonymes de grand luxe: aux XVII^e et XVIII^e siècles, en Nouvelle-France, les jardins sont le plus souvent utilitaires et ce que l'on y trouve sert à l'alimentation et aux soins de la famille. Le jardin des gens ordinaires abrite des plantes potagères, des fines herbes,

des petits fruits et des arbres fruitiers, soit l'essentiel des végétaux cultivés à cette époque.

Les recherches historiques menées par le gouvernement du Canada lors de la restauration de la forteresse de Louisbourg, en Nouvelle-Écosse, nous en apprennent beaucoup



**LES TOITURES
TOLE-BEC
INC.**



**Toitures traditionnelles
à baguettes
à joints debouts
à la canadienne
Culvre
Acier pré-peint
Ardoise**



Ligne R.B.Q. : 2017-6594-75

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval

(450) 661-9737 Site Internet : tole-bec.com

*La Compagnie
des Indes
en
Nouvelle-France*

3 JUIN AU
23 NOVEMBRE
2003



MUSÉE DU CHÂTEAU RAMEZAY MUSEUM

280, rue Notre-Dame Est
Vieux-Montréal
www.chateauramezay.qc.ca
Tél.: (514) 861-3708



Recréé à l'été 2000, le Jardin du Gouverneur forme une ceinture colorée autour du Musée du Château Ramezay, en plein cœur du Vieux-Montréal. Comme de nombreux notables en Nouvelle-France, le gouverneur Claude de Ramezay possédait à l'époque un jardin à la française.

Photo : coll. Musée du Château Ramezay



Les choux à la mode de la Nouvelle-France au Jardin du Gouverneur du Musée du Château Ramezay. La plupart des plants qui se retrouvent dans le potager sont des hybrides des espèces cultivées au XVIII^e siècle.

Photo : coll. Musée du Château Ramezay

sur la disposition des jardins potagers au début du XVIII^e siècle. De 1713 à 1718, Louisbourg comptait une bonne centaine de jardins où les plantes, d'une même variété ou de quelques espèces, étaient disposées en rangs parallèles. On trouve aussi à l'époque des jardins dont la composition rayonne à partir d'un point central. Ces jardins sont souvent clôturés à l'aide de piquets d'une hauteur de 2,5 m. Chose étonnante, les historiens n'ont trouvé aucune mention de jardins fruitiers ou d'agrément. Les jardins de Louisbourg étaient principalement des jardins « en légumage et à herbes », ce qui traduit bien la préoccupation d'autosuffisance des habitants. Chez ceux qui étaient plus prospères, on trouvait, outre des plantes potagères, médicinales ou aromatiques, des plates-bandes disposées en arrangements symétriques, avec comme point focal un cadran solaire ou une urne.

LA CULTURE DU JARDIN POTAGER

Hors des villes, la vocation nourricière des jardins prédomine. La culture des céréales et du jardin potager est essentielle à la survie de chacun et à

celle de la collectivité. Le jardin potager de la Nouvelle-France est très diversifié. Les semences sont initialement apportées de France, puis soigneusement prélevées pour les récoltes suivantes. Le commerce des graines ne se développera pas avant la moitié du XVIII^e siècle.

Aujourd'hui, la Maison Saint-Gabriel a recréé un jardin potager typique de l'époque de la Nouvelle-France. Cette maison de ferme tricentenaire, aujourd'hui convertie en musée, était le cœur des activités de la ferme de la congrégation de Notre-Dame à Pointe Saint-Charles, près de Montréal. Développée à partir de la première parcelle de terre cédée en 1662 par Paul Chomedey de Maisonneuve à Marguerite Bourgeoys, cette ferme n'a cessé de s'agrandir pour atteindre, en 1731, une superficie de 212 arpents.

Pierre Boucher mentionne qu'en 1664, on cultive sur cette ferme des céréales (blé, seigle, orge, avoine, sarrasin), des pois, du chanvre, du lin, de même que les fruits et légumes suivants : navets, betteraves, carottes, panais, salsifis, choux, cardes, oignons, poireaux, chicorée, blé d'Inde, citrouilles et melon. Parmi les herbes, il cite l'ail, la cive, le persil, la sarriette et le cerfeuil, la pimprenelle, l'hysope et la buglosse. On y récolte le foin, bien sûr, puisque la ferme fait l'élevage des animaux. En 1681, l'officier recenseur détaille 22 bêtes à cornes, 5 chevaux (c'est beaucoup, car il y en a 12 en tout à Montréal et 78 en Nouvelle-France !) et 20 brebis.

Aujourd'hui, la Maison Saint-Gabriel cultive les mêmes légumes mentionnés par Pierre Boucher, en tenant compte bien sûr de l'hybridation et de la disparition des espèces, phénomène inévitable après trois siècles. On y trouve également une grande variété de plantes aromatiques et médicinales d'origine européenne et indigène.

Dans son célèbre récit de voyage de 1749, le naturaliste suédois Pehr Kalm écrira : « L'oignon rouge est la plante potagère la plus fréquente ; viennent ensuite la citrouille, les carottes et la laitue ; les paysans plantent également dans leur jardin des groseilliers rouges ; parfois des phaseoli (*phaseolus vulgaris*) et une assez bonne quantité de concombres. »

Véritables oasis en plein cœur du Montréal moderne, les sites de la Maison Saint-Gabriel et du Château Ramezay proposent une redécouverte de la vie quotidienne dans la Nouvelle-France du XVII^e siècle. Durant la saison touristique, les visiteurs peuvent y remonter le fil de l'histoire au gré des jardins et potagers où plantes aromatiques et médicinales côtoient dans l'espace et dans le temps arbres fruitiers et parterres ornementaux.

Monique Tairraz est chargée de projet et conseillère en communication. Elle a été chargée de la recherche sur les jardins de la Maison Saint-Gabriel et celui du Musée du Château Ramezay dans le cadre d'un projet de promotion.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.maisonsaint-gabriel.qc.ca
www.chateauramezay.qc.ca